

**BULLETIN MUNICIPAL**

**MONTJAVOULT**

**ET SES**

**HAMEAUX**

**NUMERO 49**

**DECEMBRE 2000**

## SOMMAIRE

- Vœux du Maire.....	1
- Allô Allô.....	2
- Le Conseil Municipal.....	3
- Les Associations de Montjavoult.....	4
- Les démarches administratives.....	5

### Vie Municipale

- Terrain de foot.....	6
- Finances communales.....	6
- Budget du RPI.....	6
- Emploi jeune.....	7
- Rentrée scolaire.....	7
- Subventions aux associations.....	7
- Fiches d'état civil.....	7
- Formation professionnel.....	7
- Ne pas faire, ce que l'on ne veut pas subir.....	8
- Montjavoult, village propre.....	9
- Les abords des propriétés.....	10
- Rénovation ou transformation.....	10
- Voter c'est décider.....	10
- Recensement de la population.....	11
- La Gendarmerie Nationale.....	13
- Infos services.....	14

### Carnet du semestre

- Naissances.....	15
- Mariages.....	16
- Décès.....	17

### Montjavoult au quotidien

- Le courrier à Montjavoult.....	18
- Les paraboles.....	18
- Montjavoult à l'heure de Sydney.....	19
- Surprise-partie au Vouast.....	20
- L'Âge d'Or de Montjavoult.....	21
- Associations des sept villages du Vexin.....	22
- Associations des Anciens Combattants.....	24
- Être bien à Montjavoult « la Foire à Tout ».....	25

## VŒUX DU MAIRE



Comme un livre d'Histoire qui se referme  
cette fin d'année clôture enfin ce millénaire,  
avec son cortège de souvenirs bons et mauvais.  
Ne gardons dans notre Mémoire collective  
pour fondement du futur que le meilleur,  
et, seulement nous pourrons entrer dans  
cette ère nouvelle – dans la sérénité  
– et surtout dans la dignité.

A l'heure de la « Ciber économie »,  
des « E-Mails » et du « Net », mais désirant  
résolument garder les pieds sur terre puisque  
restant fidèle à l'habituel éditorial, je préfère  
choisir notre conventionnel bulletin communal  
pour vous souhaiter d'excellentes  
fêtes de Fin d'Année.

Aussi, les conseillers municipaux  
se joignent à moi pour vous présenter  
leurs meilleurs vœux à l'occasion  
de la nouvelle année.

Elisabeth GOURDAIN, Maire

## TRÈS HEUREUSE ANNÉE 2001

## **ALLO ! ALLO !**

☎ GENDARMERIE ( <i>Chaumont en Vexin</i> ).....	03 44 49 00 40
☎ POMPIERS ( <i>Chaumont en Vexin</i> ).....	03 44 49 00 18
☎ HOPITAL DE <i>Chaumont en Vexin</i> .....	03 44 49 54 54
☎ HOPITAL DE <i>Gisors</i> .....	02 32 27 76 76
☎ SECURITE SOCIALE ( <i>Beauvais</i> ).....	03 44 10 10 10
☎ CONSEIL GENERAL ( <i>Beauvais</i> ).....	03 44 06 60 60
☎ PREFECTURE DE L'OISE ( <i>Beauvais</i> ).....	03 44 06 12 34
☎ E.D.F. Dépannage ( <i>Beauvais</i> ).....	03 44 48 59 70
☎ VEXIN THELLE EMPLOI ( le matin ).....	03 44 49 99 61
☎ EAU S.A.G.A. ( <i>Beauvais</i> ) .....	03 44 06 30 32
☎ CENTRE ANTI POISON .....	01 42 05 63 29
☎ S.N.C.F. ( <i>Chaumont en Vexin</i> ) .....	03 44 49 00 32
☎ S.N.C.F. ( <i>Gisors</i> ) .....	02 32 55 01 30 02 32 55 22 95
☎ S.N.C.F. ( <i>Chars</i> ) .....	01 30 39 72 15

## **COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Madame le Maire	:	<b>Elisabeth GOURDAIN</b>
Premier adjoint	:	<b>Georges GRISVARD</b>
Deuxième adjoint	:	<b>Danièle HAPIAK</b>
Les conseillers	:	<b>Jean-Pierre FAGOT</b> <b>Jean PELLÉ</b> <b>Bernard GAUTHIEZ</b> <b>Marie-Claude DELACOU</b> <b>Gérard MATHON</b> <b>Bernard DANILLON</b> <b>Robert CHAPUIS</b>
Secrétaire de Mairie	:	<b>Béatrice HOUPEAU</b>

### **Heures d'ouverture de la mairie**

Le lundi	<b>De 17 h 30 à 19 h</b>
Le jeudi	

**MAIRIE DE MONTJAVOULT**  
**TEL et FAX : 03 44 49 92 59**

## LES ASSOCIATIONS A MONTJAVOULT

- ◆ Association des Trois Semaines.
  
- ◆ Association des Anciens Combattants de Montjavoult.
  
- ◆ Association Le Bonheur Dans le Pré.
  
- ◆ Association des Sept Villages du Vexin.  
Boury en Vexin, Hadencourt le Haut Clocher, Montagny,  
Montjavoult, Parnes, Serans et Vaudancourt.
  
- ◆ Association de l'Âge d'Or.
  
- ◆ Association Être Bien à Montjavoult.
  
- ◆ Les Amis de la Molière.
  
- ◆ A.D.A.C.C.  
( Association pour le Développement des Activités du Canton  
de Chaumont en Vexin)  
 : 03 44 49 11 00  
 : 03 44 49 99 96
  
- ◆ GITOISE ( chambres d'hôtes )  
19, rue Pierre Jacoby – B.P. 822  
60008 BEAUVAIS Cedex  
 : 03 44 498 16 87

## DEMARCHES ADMINISTRATIVES

<i>PIECE DEMANDEE</i>	<i>OU S'ADRESSER</i>	<i>PIECES A FOURNIR POUR L'OBTENIR</i>
<i>CARTE NATIONALE D'IDENTITE (valable 10 ans)</i>	MAIRIE DU DOMICILE	- 2 Photos sur fond clair - Ancienne carte et extrait d'acte de naissance - 2 Justificatifs différents du domicile (quittances de loyer, factures EDF ou téléphone) - Livret de famille
<i>PASSEPORT (valable 5 ans)</i>	MAIRIE DU DOMICILE	- Livret de famille, carte d'identité ou ancien passeport - Timbre fiscal à 400 F - 2 photos d'identité récentes - 2 justificatifs du domicile
<i>FICHES D'ETAT CIVIL (individuelle ou familiale)</i>	TOUTES MAIRIES	- Livret de famille ou carte d'identité en cours ou extrait de naissance
<i>EXTRAIT DE NAISSANCE</i>	MAIRIE DE NAISSANCE	- Donner nom, prénoms et date de naissance - Joindre enveloppe timbrée à vos noms et adresse
<i>EXTRAIT DE MARIAGE</i>	MAIRIE DU LIEU DE MARIAGE	- Donner nom, prénoms et date de mariage - Joindre enveloppe timbrée à vos noms et adresse
<i>EXTRAIT DE DECES</i>	MAIRIE DU DECES	- Date du décès - Nom et prénoms - Joindre enveloppe timbrée à vos noms et adresse
<i>CERTIFICAT DE CONCUBINAGE</i>	MAIRIE DU DOMICILE	- Justificatif de l'organisme demandeur - Carte d'identité de chacun - Justificatif du domicile - Présence de 2 témoins
<i>CARTE D'ELECTEUR</i>	MAIRIE DU DOMICILE	- Inscription avant le 31 décembre - Avoir au moins 18 ans - Pièce d'identité - Justificatif de domicile
<i>CARTE D'INVALIDITE</i>	BUREAU D'AIDE SOCIALE	- Certificat médical réglementaire - 2 photos d'identité récentes - Pièce d'identité – carte d'immatriculation à la sécurité sociale
<i>CERTIFICAT DE NATIONALITE</i>	TOUTES MAIRIES OU TRIBUNAL D'INSTANCE DU DOMICILE	- Carte d'identité
<i>EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE</i>	CASIER NATIONAL, 107 rue de LANDREAU 44079 CEDEX 01	- Fiche d'état civil ou photocopie d'une pièce d'identité - Joindre une enveloppe timbrée
<i>COPIE CONFORME</i>	TOUTES MAIRIES	- Original et copie - (essentiellement les diplômes)
<i>LEGALISATION DE SIGNATURE</i>	MAIRIE DU DOMICILE OU DE LA RESIDENCE	- Apposer la signature en mairie
<i>AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE</i>	MAIRIE DU DOMICILE	- Carte d'identité du parent demandeur - Livret de famille - Carte d'identité du demandeur
<i>CARTE GRISE</i>	SOUS-PREFECTURE DU DEPARTEMENT	

## VIE MUNICIPALE

### TERRAIN DE FOOT

Les travaux de terrassement du terrain de foot ont été réalisés par l'entreprise LECHA, pour une somme de 192 000 F.

Des travaux supplémentaires d'assainissement non programmés ont dû être effectués, pour une somme supplémentaire de 46 000 F.

Pour enherber la plate forme, les talus et le chemin d'accès, des devis ont été demandés à différentes entreprises spécialisées (pour des sommes de l'ordre de 60 000 F.). Les sommes demandées étant trop importantes, le travail a été réalisé grâce au bénévolat et aux engins de certains administrés, jeunes de la commune et salariés de la commune. Aujourd'hui, les graines spéciales sont semées (pour un coût total de 3 500 F.), l'herbe grandit et le terrain sera opérationnel dès la fin du printemps prochain.

Reste l'acquisition des équipements annexes (grillages, buts).

Le «Chemin des Moutons» (sentier de la rue des Bauves au Cimetière) a été retracé par la même entreprise pour une somme de 8 400 F. pour ce faire 12 grosses bennes de cailloux, entreposés au préalable sur le chemin d'Hérouval ont servi à le remblayer afin d'assainir les lieux très humides.

Pour compléter cette plate forme, il est prévu que la commune aménage un terrain de boules. Ces travaux seront réalisés par les employés communaux.

### FINANCES COMMUNALES

Malgré les investissements importants réalisés, il n'est pas nécessaire de budget supplémentaire, les sommes prévues au budget primitif voté en mars dernier, étant suffisantes pour terminer l'année budgétaire.

### BUDGET DU RPI

Depuis l'origine du RPI (Regroupement Péricolaire Intercommunal), le fond de roulement de la structure est trop modeste ; chaque fin d'année les factures importantes ne peuvent pas être payées sur le budget de l'année civile.

Une somme supplémentaire annuelle de 500 F par enfant, en fonctionnement, a été votée ; ce qui porte la prise en charge communale, à 5 000 F par enfant habitant à Montjavoult, et scolarisé dans le RPI BOURY-MONTJAVOULT.

Cette décision devra être votée aussi en conseil municipal de Boury en Vexin, pour être définitivement appliquée.

## EMPLOI JEUNE

Un dossier de demande d'aide pour recruter un emploi jeune a été monté et adressé à la direction du Travail et de l'Emploi.

Le jeune ainsi recruté s'occupera des espaces verts, de la remise en états de sentiers, etc...

## RENTRÉE SCOLAIRE

Nomination de 2 nouvelles institutrices, professeurs des écoles : en remplacement de Melle DAVID par Melle LAIR et de Mme FAUVEL par Melle DESERT à qui la commune a mis à disposition, à titre exceptionnel, une pièce de l'appartement situé au-dessus de la mairie (un contrat de location est signé entre les 2 parties)

Des contraintes et des servitudes sont imposées à la nouvelle locataire, dans la mesure où cet appartement est laissé à la disposition des associations de la commune.

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Nous vous rappelons que pour obtenir des subventions, il sera demandé dès l'année 2001, aux diverses associations, un compte de résultat de l'année précédente, un budget prévisionnel pour leurs activités et projets, et une lettre motivée de demande de subvention. *Ce courrier devra arriver en mairie avant la fin janvier 2001.*

## FICHES D'ETAT CIVIL

Pour retirer une fiche d'état civil individuelle ou familiale, les personnes doivent venir en mairie et se munir de *impérativement de leur livret de famille* pour la fiche familiale ou de leur carte d'identité pour la fiche individuelle.

## FORMATION PROFESSIONNELLE

L'emploi aujourd'hui est une priorité et il faut tout faire pour garantir à tous une place dans la société grâce à une activité.

Vous avez moins de 31 ans, vous êtes sans qualification ou vous souhaitez vous réorienter ? Un congé individuel de formation peut favoriser votre insertion professionnelle. Grâce au Congé individuel de formation, vous pourrez élaborer un projet professionnel et suivre la formation rémunérée de votre choix.

Pour tout savoir sur la démarche à suivre, le **Fongécif** vous conseille au 01 44 10 58 58 ou sur place (Tour Maine Montparnasse – 33, av. du Maine 75755 Paris cedex 15) sans rendez-vous du lundi au jeudi de 8 h 30 à 19 h et le vendredi de 8 h 30 à 18 h.

## NE PAS FAIRE, CE QUE L'ON NE VEUT PAS SUBIR

Suite à de nombreuses remarques et constatations, nous tenons à vous rappeler un certain nombre de comportements que nous appellerons «civisme », qui devraient à l'avenir donner à chacun la possibilité de jouir de son environnement sans gêne. Depuis le 15/11/1999, un arrêté préfectoral régleme les bruits de voisinage, dans le département de l'Oise. Ce document est à votre disposition en mairie.

L'article 2 de l'arrêté préfectoral liste les nuisances les plus redoutées qui portent atteinte à la tranquillité d'autrui.

Nous insisterons plus particulièrement sur :

**Le bruit** : la nuisance la plus redoutée contre laquelle il faut lutter.

- les propriétaires de chiens sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter toute gêne pour le voisinage due aux aboiements intempestifs (article 9 de l'arrêté préfectoral).
- sur la voie publique les dispositifs de diffusion sonore (musique, échappements libres, réparations et réglages des moteurs de véhicules ... etc) sont interdits.
- l'usage d'outils bruyants pour le jardinage (tondeuses) ou le bricolage est limité à certaines heures de la journée (article 7 de l'arrêté préfectoral).

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermiques ou électriques ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

<b>Du lundi au vendredi</b>	<b>de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30.</b>
<b>Le samedi</b>	<b>de 9 h à 12 h et de 15 h à 19h.</b>
<b>Le dimanche et les jours fériés</b>	<b>de 10 h à 12 h.</b>

**Les feux d'herbe de tonte et de branchages secs** :

Dans l'intérêt de tous, il est rappelé que seuls les herbes et branchages secs peuvent être brûlés aux heures ci-dessus.

Ces feux ne devront pas se consumer ; il appartient donc à chacun de les contrôler et d'assurer une non nuisance au voisinage.

Nous espérons qu'après ce bref rappel, les comportements de chacun seront en conformité avec l'arrêté préfectoral, et que nous n'aurons pas à mettre en application l'article 22 :

- **Les infractions à l'arrêté préfectoral seront poursuivies et réprimées conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.**

## MONTJAVOULT, VILLAGE PROPRE

Quoi de plus désagréable qu'un paysage gâché par l'amoncellement de détritrus ? Qui aime circuler sur une route ou se promener dans la campagne où le sol est jonché de dépôts sauvages de déchets en tous genres (d'encombrants, de gravats ou de sacs d'ordures éventrés etc...) ? Personne bien sûr ... pourtant *la déchetterie de Liancourt Saint-pierre* est ouverte depuis février 1999.

Si chacun s'empresse souvent de dire que le manque de propreté est toujours le fait «des autres », c'est bien à tout le monde de se responsabiliser, de se discipliner pour que tout reste propre. On l'aura compris, une fois encore le manque de citoyenneté de quelques-uns peut nuire à tous...

- **Les végétaux** : il existe une décharge communale, ouverte le samedi de 10h à 12h sur la route de Beaugrenier au Bourg, réservée exclusivement aux végétaux. Pour les habitants de Montjavoult et de ses Hameaux, cet endroit est l'incontournable lieu de dépose des tontes et branchages et le geste éco-citoyen constitue une manière de lutter contre les dépôts sauvages qui nuisent à l'environnement.
- **Le ramassage des ordures ménagères** : les éboueurs passent le mardi matin à des heures différentes selon l'organisation et la rotation de leurs tournées. Nous recommandons donc aux habitants de sortir sur les trottoirs leurs poubelles en plastique dur fermées par un couvercle dès le lundi soir afin de ne pas manquer ce rendez-vous.
- **La collecte des objets encombrants se fera pour l'année 2001 :**

➤ **Vendredi 5 janvier 2001**

➤ **Lundi 5 février 2001**

➤ **Lundi 5 mars 2001**

➤ **Lundi 2 avril 2001**

➤ **Lundi 7 mai 2001**

➤ **Lundi 4 juin 2001**

➤ **Lundi 3 septembre 2001**

➤ **Lundi 1<sup>er</sup> octobre 2001**

➤ **Lundi 5 novembre 2001**

➤ **Lundi 3 décembre 2001**

à sortir le jeudi soir

à sortir le dimanche soir

## LES ABORDS DES PROPRIETES

Certains habitants de la commune déposent de grosses pierres tout le long des bas-côtés de la chaussée devant leur propriété, afin d'empêcher les voitures d'y rouler ou de s'y garer.

En commettant cet acte ils se rendent coupables d'éventuels accidents qui pourraient survenir lors de croisements avec des cars ou des camions, car les routes ne sont pas assez larges pour permettre ces rencontres, c'est pourquoi les bas-côtés doivent être dégagés afin de laisser l'accès aux automobiles lors de ces croisements. En résumé il est interdit sous peine de poursuites de placer des rochers ou tout autre obstacle le long de la route.

## RENOVATION OU TRANSFORMATION DES HABITATIONS

Montjavoult étant site classé, il est impératif sous peine de poursuites pour les habitants de toute la commune de demander, en mairie, un permis de construire ou une demande de travaux avant de faire des transformations dans leur habitat pour :

- Agrandissement
- Aménagement de combles
- Ouverture de velux
- Création de garage
- Création de terrasse et véranda
- Réfection de clôture
- Peinture de façade
- Assainissement

## VOTER, C'EST DECIDER, INSCRIVEZ-VOUS !

*Pour voter en 2001*, les demandes d'inscription ou de modification doivent être faites jusqu'au 30 décembre 2000 aux heures d'ouverture de la mairie (voir page 3).

Les exigences de la vie démocratique nous amèneront, *les 11 et 18 mars 2001*, à élire ceux qui présideront, pendant six ans, aux destinées de la vie municipale. S'il est une élection qui nous concerne tous, c'est bien celle-là.

Une très large partie de la vie collective française se déroule dans les collectivités territoriales, dont les communes. Notre participation au scrutin, nos choix seront déterminants dans notre vie au quotidien.

Être acteur de la démocratie locale revêt une importance toute particulière. Nous pouvons, en participant attentivement aux élections municipales, intervenir efficacement et au plus près dans la gestion de nos affaires.

**Gambetta** déclarait : « le jour où vous votez, vous gouvernez. Parce que le jour où vous votez, vous êtes les maîtres ».

Pour cette élection municipale, au suffrage universel, c'est l'ensemble des citoyens français et européens vivant dans la commune de Montjavoult qui votent pour désigner les membres du conseil municipal qui, à leur tour, éliront le Maire et ses adjoints.

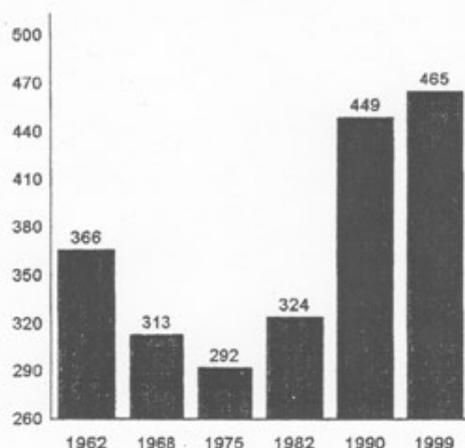
Un vote qui s'effectue sans distinction d'origine, de sexe, de religion, d'opinion. Pour cela il faut s'inscrire sur les listes électorales.

## RECENSEMENT DE LA POPULATION DE MARS 1999

### - A Montjavoult

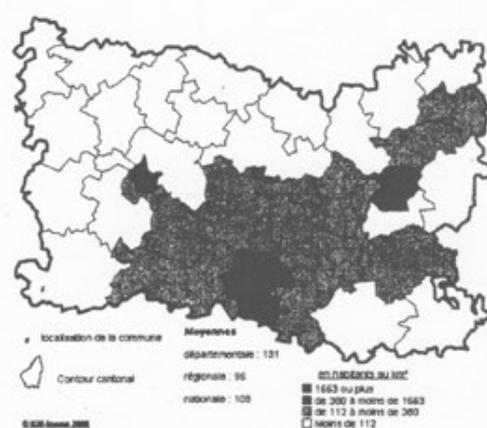
Au 8 mars 1999, Montjavoult compte 465 habitants (244 hommes et 221 femmes), soit une densité de 28 habitants au km<sup>2</sup>. La population est en légère hausse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, la commune a gagné 16 habitants. En vingt-quatre ans, depuis 1975, la commune a gagné 173 habitants.

La population depuis 1962



Source : Insee, recensements de la population

La densité de population dans le département



Source : Insee, recensement de la population 1999

### - L'évolution de la population de 1975 à 1999

Au cours des années quatre-vingt-dix, l'excédent naturel a contribué à la hausse de la population. En effet, entre les deux derniers recensements, on a enregistré 48 naissances et 26 décès dans la commune ; l'excédent naturel s'élève donc à 22 personnes. Par ailleurs, le déficit des entrées sur les sorties de population est de 6 personnes.

### - L'automobile

L'équipement en automobiles des habitants de la commune est très élevé : 6 ménages seulement n'en ont pas. La proportion de ménages ayant au moins une automobile est de 96,3% ; dans le département, cette proportion est de 84,6%.

### - La population active

Parmi les 465 habitants de la commune, 229 personnes sont actives : 134 hommes et 95 femmes. Au moment du recensement, 31 de ces actifs cherchent un emploi et 197 travaillent. Parmi ces personnes qui ont un emploi, 38 exercent une profession à leur compte ou aident leur conjoint ; les 159 autres sont salariées. Une petite minorité de ces actifs exercent dans la commune ; 165 personnes vont travailler en dehors.

La population active regroupe l'ensemble des personnes qui ont un emploi ou qui en cherchent un, et des jeunes gens qui font leur service national. Les apprentis et les stagiaires en entreprise sont comptés dans la population active ayant un emploi. On distingue les salariés des personnes non salariées ; ces dernières travaillent à leur compte ou aident un membre de leur famille dans sa profession. Le taux de chômage est la proportion dans la population actives des personnes qui ont déclaré chercher un emploi.

	Commune	Arrondissement	Département
Population active	229	99 664	361 706
hommes	134	54 736	201 753
femmes	95	44 928	159 953
Population active ayant un emploi	197	86 224	315 716
salariés	159	77 467	286 877
non salariés	38	8 757	28 839
Chômeurs	31	13 143	44 740
Taux de chômage (%)	13,5	13,2	12,4

Où vont travailler les habitants de la commune ?

	Dans la commune de résidence	Dans une autre commune du même département	Hors département
Nombre d'actifs travaillant...	32	29	136
Pourcentage d'actifs travaillant...	16,2	14,7	69,1

La population utilisée dans cette présentation est la «population sans doubles comptes ». Elle peut différer de la population totale qui vous a été annoncée en 1999. En effet, dans la population totale, certaines personnes sont comptées deux fois. Par exemple, les étudiants qui ont un petit logement proche de leur université sont comptabilisés dans la commune où ils habitent mais aussi dans celle de leurs parents. Dans la population sans doubles comptes, ils ne sont comptabilisés que dans la commune où ils habitent. La population totale sert de référence pour les textes législatifs et réglementaires (indemnités des élus, dotation globale de fonctionnement, etc.) en revanche, la population sans doubles comptes est utilisée pour la présentation des statistiques.

Pour Montjavoult, les chiffres sont les suivants :

population sans doubles comptes	465
population totale	471

# LA GENDARMERIE NATIONALE

## DES METIERS AU SERVICE DES AUTRES.

Dans le cadre du recrutement annuel de plus de 10 000 personnels au plan national, (gendarmes adjoints, sous-officiers, spécialistes du corps de soutien technique) la gendarmerie organise des sessions de tests de sélection chaque semaine à Amiens.

Ces recrutements s'adressent aux femmes et aux hommes de 18 à 35 ans, quels que soient les diplômes scolaires détenus par les candidats gendarmes et gendarmes adjoints :

- Pour les moins de 26 ans, le volontariat pour les postes de gendarme adjoint constitue une excellente expérience professionnelle avant d'accéder à une carrière dans la gendarmerie ou de demander à bénéficier des aides à la reconversion vers les employeurs du secteur civil.
- Les moins de 36 ans peuvent accéder à la formation rémunérée (8 000 F / mois) de gendarme en réussissant les tests d'aptitude générale, physique et professionnelle. La formation dure 12 mois et le sous-officier pourra ensuite au cours de sa carrière servir dans différentes spécialités ou accéder à une carrière de gradé ou d'officier.
- Pour les femmes et hommes de 17 à 28 ans le corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie recrute ponctuellement parmi les titulaires de diplômes (minimum baccalauréat) relatifs aux travaux publics, génie civil, restauration, comptabilité, secrétariat, mécanique automobile.
- Enfin les jeunes hommes sursitaires (nés avant le 01/01/1979) désireux d'effectuer 10 mois valorisants peuvent toujours postuler pour un service national dans la gendarmerie nationale.

Pour tout renseignement contactez le :

CENTRE D'INFORMATION ET DE RECRUTEMENT DE LA GENDARMERIE  
1, rue Caumartin (près du Coliséum)  
80 000 AMIENS

Ouvert au public :

Le lundi de 14 à 18 heures

Du mardi au vendredi de 8 à 12 h et de 14 à 18 heures

Le samedi de 9 à 12 h et de 14 à 17 heures ou votre brigade de gendarmerie locale



: 03 22 72 12 22 ou visitez le site : [www.defense.gouv.fr/gendarmerie](http://www.defense.gouv.fr/gendarmerie)

## INFOS SERVICES

**Débordés ?  
Nous avons la solution**

**Sans tracasserie administrative  
Déductible fiscalement**



- aide à domicile
- bricolage
- jardinage
- services ménagers
- services de proximité



**Vexin Thelle Emploi**  
**Association intermédiaire**  
43, rue de l'Hôtel de Ville  
60240 CHAUMONT EN VEXIN

**Renseignez-vous vite :**  
**03 44 49 99 61**

Il est parfois difficile de tout faire, mais un tel dilemme peut se résoudre rapidement et quelquefois une aide occasionnelle procure un réel soulagement. Cette association peut vous être utile un jour où vous serez en difficulté et vous servir pour régler certains de vos problèmes.

## CARNET DU SEMESTRE

### NAISSANCES :

Nos sincères félicitations aux heureux parents des nouveau-nés à qui nous souhaitons beaucoup de bonheur et de prospérité au sein de notre communauté villageoise.

*Camille TESSE née le 15 septembre 2000*

*Ses parents habitent 1, rue de la Libération, Beaugrenier*

*60240 MONTJAVOULT*

*Loic MAHÉ né le 17 septembre 2000*

*Ses parents habitent 9, rue de la Mairie*

*60240 MONTJAVOULT*

*Mathis VERGEREAU né le 4 décembre 2000*

*Ses parents habitent 4, rue des Fauvettes, Valécourt*

*60240 MONTJAVOULT*



**MARIAGE :**

Nos sincères vœux de bonheur aux nouveaux couples qui se sont unis par les liens du mariage :

*Mademoiselle Lynda BRIAND*

*Avec*

*Monsieur Alex HOARAU*

*8, rue de la Bovière, Valécourt*

*60240 MONTJAVOULT*

*Le 2 septembre 2000*

*Mademoiselle Barbara CARDOLETTI*

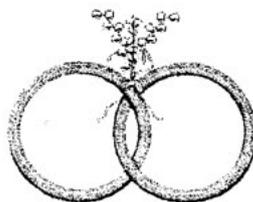
*Avec*

*Monsieur Sylvain LEROY*

*14, rue Soins*

*60240 MONTJAVOULT*

*le 21 septembre 2000*



**DÉCÈS :**

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles et à leurs amis. Nous les assurons de notre plus vive sympathie.

***Jean CHÉRON***

***Né à Delaincourt le 24 juin 1945***

***est décédé le 3 août 2000***

***André DELPLACE***

***Né à Saint-Denis le 16 mars 1942***

***est décédé le 21 septembre 2000***

# MONTJAVOULT AU QUOTIDIEN

## LE COURRIER À MONTJAVOULT

Au début de l'année 1999 la commune s'est dotée d'une numérotation des rues pour préciser l'adresse exacte des habitants. Malheureusement toutes les personnes n'ont pas fait la démarche pour rectifier auprès de leurs correspondants particuliers et leurs différents organismes leur nouvelle adresse, si bien que certaines distributions de courrier sont encore laborieuses et pénibles pour les agents de remplacement des Postes ainsi que pour les livreurs qui perdent leur temps à chercher leurs destinataires.

Peut-être serait-il utile pour tous que ce problème soit résolu ? Ainsi les mécontents seraient satisfaits de ne plus avoir un courrier vagabond !

## LES PARABOLES

Elles fleurissent un peu partout mais à l'inverse des fleurs elles enlaidissent les maisons ! Dans le monde actuel des communications, la liberté de réception satellite des chaînes de télévision oblige à admettre ces paraboles, encore faut-il les dissimuler à la vue. La préoccupation primordiale pour l'installation de ces antennes consistera avant tout à ***respecter les règles de l'urbanisme*** et à les implanter dans un endroit où elles ne seront pas ou peu visibles de la rue. Les règles étant ainsi observées, notre village, site privilégié que beaucoup de visiteurs nous envient, aura sauvegardé son image originelle.

## MONTJAVOULT A L'HEURE DU SPORT

Le sport est avant tout une discipline et le respect des autres. Il est indispensable pour l'équilibre des jeunes, pour leur santé physique et psychologique. Ils y apprennent aussi à s'insérer dans la vie sociale, et à y respecter les règles.

C'est aussi une pluri-activité proposant des activités physiques très diversifiées (sports collectifs ou duels) qui sont faites sous forme d'apprentissages variés. Ces entraînements sont ponctués par la participation de rencontres amicales avec d'autres clubs, d'autres écoles ou lycées.

- C'est ainsi que **Marion Houelch** lors de la compétition de marche à pied (2 800 mètres) opposant les deux collèges de Chaumont en Vexin a remporté la médaille de bronze.
- La brillante prestation au tournoi de judo d'Herblay de **Tristan Grisvard** qui a terminé premier des Poussins.
- Les constants résultats de **Sandra Bernardini** voient son palmarès s'allonger :
  - en février 2000 championne de l'Oise dans sa catégorie
  - en avril 2000 vice-championne de Picardie dans sa catégorie

L'ambition et le rêve de tout sportif de haut niveau est de pouvoir participer au moins, une fois dans sa vie, aux Jeux Olympiques. Et l'apothéose, finir le siècle à Sydney, pays mythique à l'autre bout du monde, sur un podium est le nec plus ultra.

***Imaginez ce que cela peut représenter ! Un conte... de Sydney !***

Inutile de préciser que c'était avec fébrilité que presque tous les habitants de la commune s'installaient quotidiennement ou presque devant leur poste de télévision pour suivre les exploits de nos jeunes athlètes français et plus précisément, ceux, qui concernaient Matthieu Gourdain, deux médailles d'argent au sabre : en individuel et par équipe. Dommage que l'Australie soit trop loin de Montjavoult car il aurait pu entendre à chacune de ses touches les acclamations et les applaudissements de tous ses enthousiastes et admiratifs supporters, un peu et même beaucoup chauvin (normal non ? modestes mais fiers quand même !).

Et la Marseillaise Matthieu, nous l'avons chantée pour vous, car la deuxième marche nous a comblés de joie.

Merci et bravo à Matthieu, mais aussi à tous les athlètes français qui sont allés à ces Jeux Olympiques 2000 et qui nous ont fait partager leurs espoirs et vivre leurs rêves.

***Un grand coup de chapeau à tous nos représentants sportifs de tous niveaux et de toutes disciplines qui nous font vibrer. C'est avec plaisir que nous les félicitons vivement pour les récompenses qu'ils ont obtenues par leurs mérites, leurs qualités et leurs efforts dans la pratique de ces différents sports.***

**NOUS SOUHAITONS BONNES CHANCES**

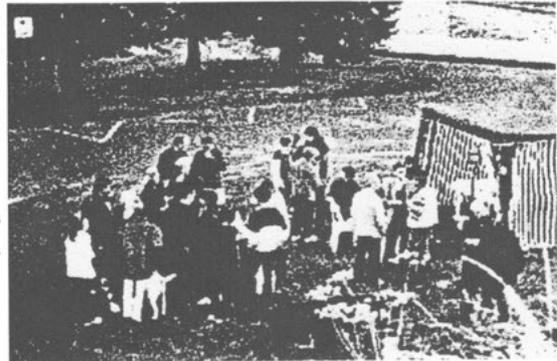
**A TOUS NOS PETITS ET GRANDS ATHLETES.**

# BIENVENU AU VOUAST

OPERATION RÉUSSIE

Comme par un commun accord les habitants du Vouast se sont réunis autour d'un verre pour souhaiter la bienvenue à « l'inconnu » soit dit en passant aux nouveaux arrivants. D'où le titre des affichettes distribuées dans les boîtes aux lettres du hameau sans le « E » à bienvenu.

Le 16 Octobre la météo n'était pas favorable mais pourtant la petite manifestation s'est déroulée dans les meilleurs conditions.



La place du Vouast s'était vue transformée pour un temps par une sorte de campement à la romanichel mais cela était nécessaire car étaient présentes toutes les générations que peut compter le hameau.

Au total trente cinq personnes environ avaient pris part à la soirée. Certains sont restés sceptiques et n'ont osé y prendre part, recevoir un papier sans marque d'organisation que ce soit n'était pas habituel. Pour d'autres cela ne correspondait pas à leurs attentes. Deux ou trois personnes se sont cependant excusées et les personnes présentes les en remercient au passage. D'autres se sont présentées à l'apéritif sans avoir la possibilité de rester.



Après les présentations obligatoires l'ensemble des festifs s'était rapproché des tentes où était entreposé l'ensemble des victuailles apportées par chacun. C'est comme ça que des personnes ont découvert qu'il y avait autres choses que merguez et chipos à faire griller sur un barbecue. Des dégustations ont même eu lieu, les amateurs de grands crus ont bu des millésimes exceptionnels.

Il est inutile de vous préciser qu'il y avait une sacrée ambiance autour des tables. Après s'être copieusement restauré, des histoires drôles, des conversations animées ont fusé de partout accompagnées de musique d'ambiance. Mais comme toutes les bonnes choses ont une fin sur le coup de minuit chacun se séparait, ravi de s'être rencontré, promettant de se revoir, avec un espoir commun celui d'une récidive.



Nous pouvons cependant tirer de cette surprise-partie, qui pour une fois porte bien son nom, un enseignement des plus important.

C'est qu'il est possible de rapprocher les hommes mais dieu que c'est difficile tout de même...et pourtant le résultat est là.

## L'ÂGE D'OR DE MONTJAVOULT

*Partager, découvrir, s'amuser, s'instruire* tel est le but de notre club qui est un lieu de rencontres et d'échanges. Comme chaque année un programme chargé est affiché, preuve que les personnes oisives ne restent pas inactives.

*Le premier et le troisième jeudi du mois* est un moment fort pour nos adhérents qui veulent se changer les idées. Il y a ceux qui viennent :

- Pour se distraire entre :
  - jeux de mémoire, manille, belote, scrabble, rummikub, triominos etc...
- Ou découvrir de nouvelles choses :
  - atelier de travaux manuels (pâtisserie, patchwork, encadrement, fleurs séchées, etc...)
  - sorties culturelles (conférences, musées, châteaux, concerts, etc...)
  - sorties récréatives (théâtres, variétés, promenades en mer et escapades qui font découvrir des endroits agréables etc...)
- Ou le traditionnel goûter

En plus des activités ludiques ou culturelles, nous essayons d'organiser des rencontres interclubs, parfois assez difficiles à mettre sur pied, toutefois ces rencontres sont très riches en contacts.

Septembre est un mois important de l'année, non seulement pour les écoliers et les étudiants qui reprennent le chemin de l'enseignement, mais aussi pour bon nombre d'entre nous. La traditionnelle « trêve estivale » s'achève et dans bien des domaines les activités étant rythmées par le calendrier scolaire, le mois de septembre est synonyme de renouveau, propice au lancement de projets et d'actions.

– L'annuelle sortie du parc d'Hérouval a compté plus d'une vingtaine de participants, jeunes et moins jeunes. Toute cette petite troupe a pu jouir d'un temps exceptionnel et les jeux d'eaux étaient de rigueur après un joyeux déjeuner élaboré et préparé par les convives.

– Lors de la « Foire à Tout » du 3 septembre, le stand du club a été dévalisé à notre plus grande satisfaction, pour une première c'est une réussite ! *Merci* à tous les généreux donateurs qui soutiennent et encouragent nos activités. Conjointement l'opération « Tee-shirts Logo Montjavoult » a remporté elle aussi un vif succès auprès des habitants de la commune.

– Le 18 octobre, journée pluvieuse à souhait, le soleil brillait pourtant dans la salle multifonctions où se déroulait un très animé et joyeux repas où trente cinq personnes n'en finissaient pas de chanter en évoquant des histoires toutes plus hilarantes les unes que les autres.

– Le 9 novembre, à Beauvais, le strass et les paillettes étaient à l'honneur avec « Féerie d'Opérettes ». Tous les airs des plus grands succès actuels ( Notre Dame de Paris, Les Dix Commandements, Ali Baba et bien d'autres encore) ont été chantés par des artistes talentueux, avec pour final un French Cancan endiablé. Haute en couleurs et en musique, cette revue a ramené les adhérents proches de l'apoplexie, pensez donc : « le French Cancan ! ». Que de jolies filles avec des jambes à faire rêver les plus sages ! Et malgré le temps passé, tout le monde en parle encore ! Que faut-il rajouter à cela ?

## ASSOCIATIONS DES SEPT VILLAGES DU VEXIN

### LE FOOTBALL BRITANNIQUE DANS NOTRE CANTON

Dans la *GRÈCE antique*, les batailleurs infatigables, les grincheux du glaive, les inconditionnels de la cuirasse invoquaient des dieux aux noms compliqués pour remporter des batailles ou enlever, à force de cadavres, les places fortes. Ces dieux peu scrupuleux sur la miséricorde ou la clémence favorisaient les combats meurtriers et la terre de la Grèce antique se nourrissait du sang versé, par ces valeureux combattants.

La résidence de ces dieux vengeurs et voluptueux s'appelait : *l'OLYMPE*. Les ans ont coulé sur cette époque pugnace et sans pitié et un autre olympe a surgi des vapeurs éthérées du ciel pour se muter en un "*OLYMPE sportif*" tout aussi combatif mais empreint d'un mot qui n'existait pas au temps des Grecs : le *fair-play*.

Au sein de ce vaste lieu tout rempli de dieux divers, il existe un dieu magnanime qui favorise nos équipes françaises dans le domaine très populaire du *FOOTBALL*. Tous, enfants, femmes, hommes d'âge mûr ou vieillards cacochymes, connaissent les mérites exceptionnels de notre équipe nationale dont les exploits uniques : (*coupes du monde et d'Europe*) sont à jamais inscrits au firmament des gloires inoubliables. Une myriade d'équipes communales, cantonales ou régionales veulent se fondre dans le succès sans précédent de leurs héros favoris : *ZIDANE, DESCHAMPS, DUGARRY, ANELKA* etc...

Les journées *sportives cantonales des 8, 9 et 10 septembre 2000* furent l'occasion de rencontrer une équipe de football anglaise.

*FOOTBALL* : consonance plutôt anglo-saxonne qu'accent de notre profond terroir. A travers les âges nos regards sportifs se sont toujours tournés vers la "*perfide ALBION*" avec une lueur d'admiration et de respect pour ceux qui ont inventé ce sport devenu le plus populaire de notre planète.

Les responsables des journées sportives cantonales ont demandé à *l'A.S.V.V* s'il était possible d'inviter une équipe de football de NORTH CURRY pour rencontrer au cours d'un match la valeureuse et talentueuse équipe de CHAUMONT en VEXIN. Les membres du bureau de *l'A.S.V.V* se mobilisèrent pour accéder au souhait des organisateurs de ces journées dédiées au sport.

Une équipe de football de NORTH CURRY, composée de jeunes entre 17 et 30 ans, a fait le voyage jusqu'à CHAUMONT en VEXIN. Ils auraient aimé appliquer la citation de *Jules CESAR "Veni, vidi, vici"* ( je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu ), malheureusement ils ont perdu leur match contre une excellente équipe de CHAUMONT en VEXIN avec un score sans appel de 4-0.

Le match fut joué avec " fair-play ", le succès fut si grand que le responsable du football de CHAUMONT en VEXIN souhaite organiser au cours d'un week-end du printemps prochain ( 2001 ) un tournoi de football où s'affronteraient :

- *une équipe de NORTH CURRY*
- *une équipe ALLEMANDE*
- *une équipe DANOISE*
- *une équipe de CHAUMONT EN VEXIN*

*qui vivra verra !!! ( une autre citation )*

Les joueurs de NORTH CURRY et leur " *COACH* " ( oui ! le mot est dans le dictionnaire *LAROUSSE*, tout évolue !!! ) : Monsieur *Stuart WILKINSON* ont beaucoup apprécié, ces journées sportives à CHAUMONT en VEXIN. L'*A.S.V.V* s'efforcera de développer parallèlement les composantes : culturelle et sportive. Pourquoi ne pas organiser des *tournois de tennis* entre nos *villages et NORTH CURRY* ? Une idée à creuser pour l'avenir.

L'*A.S.V.V* profite de cette page sportive pour vous donner son programme pour l'année 2001.

- *Assemblée générale le samedi 24 février 2001*, suivi d'un goûter avec tombola.
- *Voyage mixte : LONDRES-NORTH CURRY les 24 25 26 et 27 mai 2001.*
  - Ce voyage se fera en car et la traversée en shuttle.
  - Visite de LONDRES
  - Soirée et hébergement à LONDRES
  - Puis séjour en famille à NORTH CURRY.

Chers, habitants de *MONTJAVOULT et de ses Hameaux*, vous recevrez en temps utile des invitations avec plus de précisions quant au contenu de ces différentes manifestations conviviales.

BONNE ANNEE 2001 ET BONNE SANTE A TOUS

# ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE MONTJAVOULT

11 NOVEMBRE 2000

Notre siècle s'achève. Un siècle fortement marqué par la première guerre mondiale, dont le souvenir nous a réunis le 11 novembre 2000.

La France de l'an 2000 ne peut pas et ne doit pas oublier la somme de courage et d'héroïsme dont ont fait preuve nos soldats d'alors, pour résister, pour avancer, pour vaincre enfin.

De cette Histoire sachons révéler aux jeunes générations le sens, un sens qui court au long du siècle comme un fil rouge : le sens des valeurs, le sens du devoir.

Au tournant de ce siècle qui semble avoir commencé dans les Balkans, osons dire que notre société, la société de l'information, société très technologique, scientifique, très individualisée, ne peut vivre sans des valeurs reconnues et partagées.

Les valeurs de la France sont : Liberté, Egalité et Fraternité, trois valeurs qui ont une portée universelle et qui permettent aux Hommes qui le veulent de dépasser les différences pour se rassembler sur l'essentiel.

Le devoir de Mémoire que nous devons aux fabuleux Poilus de 1914-1918 qui, dans l'enfer des combats, voulaient croire que leur guerre était la «Der des Der», exige de nous tous un engagement de tous les instants pour que la liberté, l'égalité et la fraternité constituent le socle de la Paix du 21<sup>ème</sup> siècle qui s'annonce.

S'il est vrai que les hommes meurent deux fois, la première fois le jour de leur décès physique, la seconde fois, lorsque plus personne ne parle d'eux, ayons garde de toujours nous souvenir de ceux qui ont payé de leur sang le prix de notre Liberté.

Honneur à Eux ! Honneur au Pays qui les a vus naître ! Adressons à leur mémoire l'hommage de nos libertés reconquises !

Monjavoult s'est souvenu et a célébré solennellement le 11 novembre 1918 par :

- la messe dite par l'Abbé Decaux,
- le dépôt de gerbe au Monument aux Morts
- le dépôt de bouquets de fleurs, fait par les enfants, sur les tombes des soldats du cimetière.
- le verre de l'amitié qui a réuni dans la salle multifonctions de nombreuses personnes de différentes générations

## **ETRE BIEN A MONTJAVOULT**

### **FOIRE A TOUT**

L'association **ETRE BIEN A MONTJAVOULT** a organisé sa 7<sup>ème</sup> **FOIRE A TOUT** comme chaque année avec succès. Et le soleil était au rendez-vous !

De nombreux chineurs arpentaient dès l'aube les rues du village la lampe électrique à la main à la recherche de l'objet rare, quelquefois même donnant un coup de main à vider les remorques des participants. Pendant que les Organisateurs assuraient la mise en place des exposants, les femmes s'activaient à la buvette pour assurer le service des boissons, frites et merguez.

Chaque année une partie de notre recette est consacrée à la participation à un équipement pour les enfants de la commune en collaboration avec le conseil municipal.

Nous profitons de cette occasion pour renouveler nos remerciements à la famille Gourdain pour la mise à notre disposition d'emplacement de parking.

Le Président

Pierre RETOT